Ville de Genève Conseil municipal

Réponse du Conseil administratif à la motion de la commission des arts et de la culture, acceptée par le Conseil municipal le 16 décembre 2008, intitulée: «Fonds d'art contemporain: pour augmenter l'installation d'œuvres artistiques dans l'espace public».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de conduire une politique dynamique en matière d'interventions artistiques dans l'espace public, en particulier dans les quartiers dits «populaires».

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Depuis 1950, date de la création du Fonds municipal de décoration (aujourd'hui appelé Fonds municipal d'art contemporain/FMAC) et jusqu'en 2009, le FMAC a commandé, suivi et financé la réalisation de quelque 270 œuvres dans l'espace public.

Jusqu'en 1973, le FMAC ne s'est intéressé qu'à la commande publique d'œuvres intégrées à l'architecture ou disposées sur le domaine public: c'était là son unique mission et la raison même de sa création.

La première œuvre «mobile» acquise le fut en 1973. Cette collection d'œuvres mobiles, patrimoine de la Ville, s'est enrichie au fil des ans et compte aujourd'hui plus de 1700 œuvres et ensembles d'œuvres: peintures, photographies, installations, vidéos, sculptures, etc.

En 2001, le Conseil municipal a voté un nouvel arrêté qui élargissait les missions du FMAC qui, tout en continuant la commande publique et l'achat d'œuvres mobiles, octroie depuis lors des soutiens financiers aux artistes actifs à Genève pour la réalisation de projets: production d'œuvres, participation à des expositions, publication monographique, résidence artistique à l'étranger, etc. Il s'agit d'une évolution souhaitée par tous (artistes et spécialistes du champ artistique).

Comme cela a été expliqué dans la proposition PR-592 déposée le 16 janvier 2008, le FMAC a ainsi assumé plus d'activités diversifiées avec une même source financière alors que les investissements réalisés par la Ville ont diminué dans le même temps. En 1991, le FMAC disposait encore de 5 millions et demi sur son compte de bilan, le prélèvement alloué au FMAC était alors de 2%. C'est en 1995 que ce prélèvement a été baissé à 1% alors que, par ailleurs, la Ville a

moins construit, rénové et restauré. Entre 1996 et 2008, le FMAC a reçu chaque année une moyenne de 242 000 francs contre une moyenne de 1 045 000 francs par année de 1986 à 1996 (soit quatre fois plus).

Avec une somme quatre fois moins importante pour assurer des missions démultipliées, il n'a plus été possible de réaliser des interventions artistiques dans l'espace public aussi coûteuses et aussi fréquentes que jusqu'en 1995. On peut noter que ce problème est apparu dans plusieurs autres villes en Suisse ou en France. A Zurich, par exemple, la Ville a donné, dès 2006, des moyens supplémentaires et a créé une commission d'experts uniquement pour les projets dans l'espace public.

Le 16 décembre 2008, le Conseil municipal a accepté la proposition PR-592 demandant d'augmenter le prélèvement à 2% au lieu de 1% et de l'élargir aux rénovations des ponts et des bâtiments scolaires. Cette décision a nettement amélioré la situation financière du FMAC: en 2009, le fonds comptabilisait un montant de 744 700 francs; en date du 17 mars 2011, il se monte à 2 515 686 francs.

Réalisations dans l'espace public depuis 2000

Entre 2000 et 2003, le FMAC a connu une période de transition pendant laquelle il a commandé peu d'interventions artistiques (une seule: intervention picturale sur la façade de l'école Hugo-de-Senger, rue Rodo 3). Le FMAC a été rattaché en 2000 au département de la culture, ses missions ont été élargies en 2001, une nouvelle responsable a été engagée en octobre 2002.

Par ailleurs, depuis 2000, plusieurs départements municipaux interviennent régulièrement dans l'espace public avec des réalisations artistiques éphémères. La population n'est donc pas sans confrontation avec l'art contemporain: ainsi se sont développées les manifestations «Les yeux de la ville», «Les yeux de la nuit» ou encore le Festival annuel Arbres et lumières.

De son côté, le FMAC est resté actif. Il a démarré une nouvelle réflexion sur les interventions dans l'espace public, tissé ou renforcé ses liens avec différents services de la Ville également concernés (Service des écoles, Service des bâtiments, Service des constructions et de l'aménagement, etc.) et avec son homologue cantonal (FCAC) pour pouvoir poursuivre sa mission dans l'espace public.

Depuis 2004, de nouveaux projets ont été réalisés ou sont en cours dont certains sont des projets très importants (cf. liste ci-dessous).

Les projets dans l'espace public sont généralement de longue haleine: entre la conception du projet, la mise au concours, la coordination et la réalisation, plusieurs années sont parfois nécessaires. A titre d'exemple, on peut citer l'inter-

vention artistique prévue au pont de la Machine dans le cadre du Fil du Rhône: le projet de l'artiste date de 1996 et il a été réalisé en 2009!

En outre, les interventions artistiques dans l'espace public prennent les formes les plus diverses et ne sont plus uniquement des sculptures monumentales à la recherche d'un lieu telles qu'elles se pratiquaient jusque dans les années 1970. En effet, la statuaire, la sculpture monumentale ou les interventions en façades ont fait place à des œuvres qui sont conçues dès le départ en étroite relation avec l'environnement qui les accueille; ces œuvres, souvent in situ, se confondent même parfois avec le programme architectural (par exemple l'œuvre de Hanswalter Graf à l'Usine). Aujourd'hui, les artistes appliquent face à la commande publique une démarche nouvelle: celle du projet qui associe à l'aspect formel de l'œuvre une prise en compte du site et une compréhension des problématiques de l'aménagement de la ville.

Les artistes utilisent les techniques les plus récentes, ils se libèrent des codes plastiques traditionnels et même de l'obligation de pérennité (œuvres éphémères, in «progress» ou avec une temporalité définie, par exemple le projet Néons: œuvres installées sur les toitures pour une période définie de dix ans).

L'art public contemporain répond à deux aspirations majeures, d'une part à une politique d'ouverture culturelle en direction du public le plus large, d'autre part au désir des artistes, depuis les années 1960-70, de sortir de l'atelier et surtout du musée.

Les interventions dans l'espace public représentent généralement un gros investissement financier, entre 200 000 et 300 000 francs, voire plus selon l'envergure du projet.

L'amélioration de la situation financière du FMAC, grâce au vote du Conseil municipal le 16 décembre 2008, par un prélèvement de 2% élargi aux rénovations des ponts et des bâtiments scolaires, ainsi qu'une ligne de fonctionnement créée pour l'aide à la publication, l'aide à résidence et l'aide au loyer, permettra au FMAC, même si ces effets ne seront pas immédiats, de poursuivre une activité plus intense en matière d'art public.

Récapitulatif des projets et des réalisations dans l'espace public

2001

 Intervention picturale sur la façade de l'école Hugo-de-Senger, par l'artiste Ulrike Gruber (12 000 francs).

2004

Soutien de 50 000 francs aux «Yeux de la ville» (5 interventions artistiques) organisé par le département des constructions et de l'aménagement.

2005

- Intervention artistique sur l'extension de l'AMR, commandée à Georges Schwizgebel (10 000 francs).
- Concours pour le passage des Grottes, collaboration avec le Service de l'aménagement urbain (SAU) et l'Ecole supérieure des beaux-arts de Genève;
 25 000 francs du FMAC pour concours, honoraires et publication, le SAU prend en charge la réalisation (fabrication, mise en place, etc.). Lauréat: Gaël Grivet. (Réalisation en cours d'études au SAU.)

2006

- Préau de l'école de Beaulieu, intervention sur le sol. Soutien à la réalisation du projet artistique: FMAC: 12 000 francs. Pas de concours, artiste déjà invité par le Service d'architecture et le Service des écoles, lesquels payent respectivement 2000 francs et 10 000 francs.
- Victoria Hall, intervention artistique sur le buffet de scène. Concours sur invitation à 2 artistes genevois: Peter Stoffel et Gilles Porret. Collaboration avec le Service des bâtiments. Budget: FMAC, 20 000 francs, concours et honoraires participants et lauréat. Service des bâtiments: 68 000 francs pour la réalisation. Projet non réalisé.

2007

- Projet Néons, 1^{re} étape, interventions lumineuses sur les toits de Plainpalais, concours international, projet sur trois ans, deux réalisations chaque année pour un budget de 100 000 francs pour chaque réalisation (300 000 francs FMAC sur trois ans / 300 000 francs FCAC sur trois ans = total 600 000 francs). Lauréats: Jérôme Leuba et Sylvie Fleury, deux artistes genevois. Commande FMAC/FCAC.
- Jardin sonore d'Alexandre Joly à l'école des Ouches, concours international: 60 000 francs du FMAC pour organisation concours et honoraires candidats et lauréat. Le Service des écoles prend en charge la réalisation pour un montant de 150 000 francs. Partenariat avec le Service des espaces verts et le Service d'architecture de la Ville. Commande du FMAC, en collaboration avec le Service des écoles.

2008

- Projet Néons, 2º étape: lauréats: Dominique Gonzalez-Foerster (F) et Christian Jankowski (D), deux artistes internationaux. Commande FMAC/FCAC.
- Réalisation d'une sculpture en bronze, L'immigré, commande directe par la Ville de Genève à l'artiste sénégalais Ousmane Sow. Œuvre qui témoigne de la lutte contre les injustices sociales. Œuvre située à la rue du Mont-Blanc. Coût de l'œuvre: environ 400 000 francs dont une participation financière

du FMAC de 13 000 francs (frais de transport et signalétique) et du Fonds SECSA pour un montant de 200 000 francs.

2009

- Intervention de l'artiste Ellen Versluis sur le pont de la Machine dans le cadre du projet du Fil du Rhône (projet 2006 – réalisation 2009). Commande FMAC.
- Projet Néons, 3^e étape: lauréats: Sislej Xhafa (Kosovo) et Nick Hess (CH), un artiste international, un artiste suisse. Commande FMAC/FCAC.

Projets en cours / A venir

Projet à la mémoire des Arméniens

2005: lancement d'un premier projet à l'initiative de la communauté arménienne. 2007: abandon du premier site choisi, le cimetière des Rois; la communauté arménienne préfère un lieu plus «dans la ville», en contact avec le quotidien des gens. Le Conseil administratif a chargé le FMAC de l'organiser et de lui proposer la nomination d'un jury. Un concours d'idées, sur invitation, est lancé pour l'édification d'une œuvre artistique «à la mémoire commune des Genevois et des Arméniens» (artistes actifs à Genève, artistes d'origine arménienne, artistes étrangers). trois sites sont proposés pour le concours: le square de Chantepoulet (entre la rue de Chantepoulet et la rue du Mont-Blanc), le square Pradier (entre la rue Pradier, la rue Chaponnière, la rue du Mont-Blanc et la rue des Alpes) et le square Théodore-de-Bèze. Décembre 2010: le jury, à l'unanimité, s'est prononcé en faveur du projet «Les réverbères de la mémoire», de l'artiste français d'origine arménienne Mélik Ohanian. Budget estimé à 500 000 francs. Le FMAC prend à sa charge les frais liés au concours: 105 000 francs. Le financement pour la réalisation du projet lauréat, soit environ 400 000 francs, sera assuré par les milieux intéressés (la communauté arménienne). Emplacement: bastion Saint-Antoine (entre le collège Calvin et le Musée d'art et d'histoire). Inauguration prévue: 24 avril 2012.

Néons, phase IV

Ce projet, qui comporte déjà six enseignes, devrait se conclure avec deux enseignes supplémentaires ainsi qu'une exposition, un colloque et une publication qui permettront de communiquer très largement ce projet en Suisse et à l'étranger. Emplacement: deux nouveaux propriétaires d'immeuble sis au 4 et au 9, avenue Henri-Dunant ont donné leur accord pour installer de nouvelles enseignes. Concours en deux parties distinctes: pour l'un des néons (9, Henri-Dunant), concours international sur invitation (six artistes invités), pour l'autre néon (4, Henri-Dunant), concours ouvert à tout artiste ayant déjà travaillé avec

le médium du néon. Budget: 400 000 francs (FMAC: 200 000 francs et FCAC: 200 000 francs). Inauguration: mars 2012, conjointement au colloque, à l'exposition et à la parution de la publication.

Concours Chandieu: «21 mètres», de Fabrice Gygi

Concours sur invitation pour la réalisation d'un projet d'œuvre d'art intégrée aux bâtiments 20 et 23 et/ou à leurs espaces extérieurs, dans le périmètre situé rue du Grand-Pré 70/rue Chandieu, à Genève. Lauréat: juin 2008, après délibérations, le jury porte son choix sur le projet «21 mètres», une installation de l'artiste Fabrice Gygi. Budget: 400 000 francs (dont les honoraires d'artiste, plafonnés à 100 000 francs). Installation prévue: courant 2011.

Silos à sel

Emplacement: 10, rue François-Dussaud (derrière la patinoire des Vernets, à la Voirie). Intervention artistique sur des silos à sel avec le remplacement des silos actuels en métal par des silos en bois. Commande de la Ville de Genève.

«2012 Rousseau pour tous»

Contexte: grande manifestation à l'occasion du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778). Pour mémoire: un appel à projets, ouvert à tous, avait été lancé en avril 2007 (avec un délai de reddition des projets en mars 2008) pour tout projet visant à mettre en valeur le patrimoine culturel de Rousseau (arts plastiques, danse, théâtre, musique, etc.). Projet d'une œuvre artistique pérenne en lien avec cette manifestation. Le projet est en cours de discussion, notamment pour élargir le choix du site, actuellement l'île Rousseau, qui sera déjà très chargée lors des célébrations en 2012. Budget: à déterminer.

Square de Monthoux (rue de Monthoux): un laboratoire dédié au jeu

Le projet d'un espace d'animation, de création, d'exposition et de formation au jeu d'extérieur s'intègre dans un projet de société qui accorde une place significative au jeu urbain dans les processus de développement et d'équilibre de la personne et des groupes sociaux. Genève est une ville leader dans le domaine de la psychologie du jeu avec le mouvement piagétien. Le jeu occupe une place stratégique dans le secteur éducatif et pédagogique d'une société en profonde et rapide mutation. Créativité, imagination, plaisir de l'action sont au rendez-vous des activités de demain. Depuis les institutions de la petite enfance jusqu'à la formation postuniversitaire, le jeu est devenu un outil de savoir être et de savoir-faire incontournable. La création d'un espace de ressources, carrefours de réseaux de compétences, mettrait en relation spécialistes du jeu, plasticiens, étudiants qui entreprendraient des recherches théoriques ou pratiques sur le jeu urbain.

KLAT, projet Frankenstein

Projet de sculpture publique sur le thème de Frankenstein, créature imaginée par l'écrivain Mary Shelley à Genève en 1816. Concept: thème de la marginalité, du paria (l'écrivain était fille d'anarchiste) plutôt qu'une illustration servile de la créature incarnée par Boris Karloff; rapport entre culture littéraire et culture populaire, petit et grand public; inscription de la sculpture au milieu de la vie urbaine, à l'image de la sculpture *Alter Ego* de G. Ducimetière. Sculpture en bronze, sans socle, d'environ 2,30 m de haut. Lieu: à déterminer, en accord avec le Service de l'aménagement urbain. Budget prévisionnel: 100 000 francs (FMAC).

TCOB (tram Cornavin-Onex-Bernex)

Interventions artistiques le long du trajet du tram (6 km, 14 stations de tram): projet lancé par la Ville de Lancy au début de 2009. La moitié des stations est concernée par une intervention artistique. Le tram traversant cinq communes (ville de Genève, Lancy, Onex, Confignon et Bernex), il y aura six sites avec chacun une intervention artistique (plus une sur le tram lui-même) dont une concerne Genève: Cornavin (passage sous-voie de Monbrillant, non concerné par la rénovation de la gare CFF). Les commandes et concours sur invitation relatifs aux six sites retenus ont été lancés à la fin de décembre 2010. Cette étape est financée par le Canton (FCAC avec l'appui du DCTI). Le budget global est estimé à 6 millions (par comparaison avec des projets d'envergure similaire), soit 1 million par site et par projet, tout compris. Cependant, aucun montant précis n'a encore été formulé.

Musée d'ethnographie de Genève (MEG)

Projet pour une œuvre d'art monumentale et emblématique devant le futur MEG. Ce projet est en cours d'élaboration. Objectif: rassembler 3 à 4 millions, dont 1 million via le FMAC.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général: Le conseiller administratif: Jacques Moret Patrice Mugny

Le 13 avril 2011.